

## FICHE DE CANDIDATURE

Commune où se situe le bien : Montsinéry-Tonnegrande

N° dossier d'origine : AR 973 24 0002 02

Cette fiche de candidature est destinée à rassembler toutes les informations nécessaires pour présenter au mieux votre projet devant une commission composée de représentants de la profession agricole et des collectivités territoriales ainsi que devant les représentants de l'Administration. Pour nous permettre d'instruire votre candidature, nous vous remercions de remplir complètement cette fiche.

### Qui exploitera le bien ?



#### Exploitation individuelle

Nom prénom : \_\_\_\_\_

Né(e) le : \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_ Nationalité : \_\_\_\_\_

Profession principale : \_\_\_\_\_ Profession secondaire : \_\_\_\_\_

Date d'installation : \_\_\_\_\_ avec DJA :  oui  non

Niveau de formation, diplômes : \_\_\_\_\_

Situation de famille :  Célibataire  Concubin  Marié  Pacsé  Divorcé

Régime matrimonial :  Communauté de bien  Séparation ou contrat spécifique

Nom du (de la) conjoint(e) : \_\_\_\_\_ Né(e) le \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

Profession du (de la) conjoint(e) : \_\_\_\_\_

#### Exploitation en société Dénomination : \_\_\_\_\_

Nombre d'associés : ..... Nombre de salariés permanents : .....

Nom - Prénom des associés	Né(e) le	Formation agricole / Expérience + 5 ans	Exploitant	Date d'installation (Si le cas échéant)	Lien de parenté
			<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		
			<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		
			<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		
			<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		

### Quel est votre projet ?

Le projet du candidat entre dans la catégorie ci-dessous cochée :

<b>Installation</b>	<input type="checkbox"/> 1ère Installation <input type="checkbox"/> Réinstallation
	<input type="checkbox"/> Consolidation dans les 5 ans après installation <input type="checkbox"/> Consolidation préparant une installation
	<input type="checkbox"/> Cadre familial <input type="checkbox"/> Hors cadre familial
	Date de l'installation : ..... Avec DJA : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
	Niveau de formation, diplômes : .....
<b>Consolidation</b>	Plan d'entreprise ou business plan : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
	PPP (Plan de professionnalisation Personnalisé) <input type="checkbox"/> en cours <input type="checkbox"/> Agréé <input type="checkbox"/> validé le .....
	<input type="checkbox"/> Maintien sur parcelles <input type="checkbox"/> Amélioration parcellaire <input type="checkbox"/> Agrandissement



**PRODUCTION ANIMALE**

- |                                     |                               |                                 |                      |                             |
|-------------------------------------|-------------------------------|---------------------------------|----------------------|-----------------------------|
| <input type="checkbox"/> Ovins :    | <input type="checkbox"/> Lait | <input type="checkbox"/> Viande | Nombre d'UGB : ..... | Production laitière : ..... |
| <input type="checkbox"/> Bovins :   | <input type="checkbox"/> Lait | <input type="checkbox"/> Viande | Nombre d'UGB : ..... | Production laitière : ..... |
| <input type="checkbox"/> Caprins :  | <input type="checkbox"/> Lait | <input type="checkbox"/> Viande | Nombre d'UGB : ..... | Production laitière : ..... |
| <input type="checkbox"/> Bubalins : |                               | <input type="checkbox"/> Viande | Nombre d'UGB : ..... |                             |
- 
- |                                    |                                      |                                       |
|------------------------------------|--------------------------------------|---------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Équins :  | <input type="checkbox"/> Volailles : | <input type="checkbox"/> Apiculture : |
| <input type="checkbox"/> Porcins : | <input type="checkbox"/> Lapins :    | <input type="checkbox"/> Autres :     |

**PRODUCTION VÉGÉTALE**

- Arboriculture     Maraichage     Cultures vivrières     Prairies     Autre production végétale : .....

**Calcul de la SAU pondérée pour contrôle des structures**

Catégorie de production	Coef	Surface exploitée	SAU Pondérée	Surface demandée	SAU p Demandée	Commentaires
Ex :	0,4	10 ha	10 x 0,4 = 4	1 ha	1 x 0,4 = 0,4	Xxx
Canne à sucre	1					
Banane	2					
Landes, bois pâturés, (pâturages pauvres)	0,1					
Ananas	6					
Cultures vivrières	1,5					
Cultures céréalières	0,25					
Cultures maraichères Plein champ	3					
Cultures maraichères Sous abri	8					
Café, cacao	1					
Oléagineux	0,25					
Arboriculture fruitière	2					
Cocotiers, palmiers	2					
Vanille, grenadilles	3					
Plantes à parfum et plantes médicinales	2					
Plantes florales et ornementales	6					
Cultures hydroponiques	12					
Prairies cultivées	0,8					
Prairies naturelles	0,1					
Aquaculture d'eau douce	4					
				+		

**Validation du prix de vente**

Prix de vente : 21 000€  
Frais de dossier : 2 100€

**Comment financez-vous cet achat ?**

- Financement personnel\*     En totalité     En partie, à hauteur de : .....
- Emprunt\*     En totalité     En partie, à hauteur de : .....

Banque(s) : .....

**PIECES A JOINDRE AU DOSSIER DE CANDIDATURE :**

- Affiliation MSA.....
- Dernier relevé parcellaire MSA.....
- Dernier assolement PAC.....
- Dernière fiche du dossier PAC et DPB.....
- Récapitulatif surfaces graphiques du dernier dossier PAC (disponible sous TELEPAC) .....
- Note explicative sur le projet
- .....

*Nous attirons votre attention sur l'importance des renseignements et documents qui vous sont demandés, lesquels vont servir aux membres du Comité Technique pour étayer leur avis sur votre projet.*

*Conformément au règlement intérieur du Comité Technique de la Safer, dans le cas où votre candidature serait non retenue pour tout ou partie du bien sollicité, vous pouvez former un recours auprès de nos services dans le **déla** de **15 jours** à compter de la tenue du comité technique dans l'hypothèse où des **éléments nouveaux déterminants** seraient apparus par rapport à la situation initiale.*

**Toute déclaration mensongère pourra entraîner l'annulation d'une éventuelle attribution par la Safer.**

Je certifie, sur l'honneur, l'exactitude des renseignements figurant sur cette fiche.

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

SIGNATURE :

# INFORMATIONS SUR LES ÉTAPES DE VOTRE CANDIDATURE

## ÊTRE CANDIDAT C'EST :

- Décrire son projet auprès du Conseiller Foncier de la Safer ;
- Signer le dossier de candidature qui formalise votre projet ;
- Accepter une éventuelle concurrence qui sera arbitrée par des instances locales et régionales.

## PRESENTATION DES CANDIDATURES EN COMITE TECHNIQUE SAFER

### ➤ Membres de droit du Comité Technique

Le comité technique rassemble des représentants :

- d'organisations agricoles : syndicats agricoles représentatifs, chambre d'agriculture, et représentants des filières
- d'associations ou organismes de protection de l'environnement,
- des collectivités territoriales EPCI et association des maires de Guyane,
- de l'État : les directeurs départementaux des Territoires et des Finances publiques,
- d'actionnaires de la Safer : banques et assurances mutuelles agricoles, EPFAG
- de la CTG,
- de syndicats en rapport avec le monde rural.

### ➤ L'avis du Comité Technique :

L'avis émis prend en compte l'intégration du projet dans l'environnement local, sa conformité à la politique locale des structures, la compétence technique du candidat ainsi que sa capacité financière assurant la réalisation du projet, et fait le choix entre les différents projets (article R 142-1 et suivants du Code Rural et de la Pêche Maritime).

### ➤ Cas de candidatures multiples :

Si vous êtes en concurrence avec d'autres candidats, votre projet pourra être présenté devant une commission locale, dont l'avis consultatif sera transmis au Comité Technique. Un partage ou des échanges pourront être éventuellement proposés.

## VALIDATION DES CANDIDATURES

- Les avis du Comité Technique sont destinés à éclairer la Présidente de la Safer qui est seule habilitée à prendre des décisions par délégation du Conseil d'Administration.

## SI VOTRE PROJET EST RETENU :

La Safer accompagne votre projet jusqu'à la signature de votre titrement :

- Elle sollicite l'agrément de votre projet par les représentants de l'Administration (deux **Commissaires du Gouvernements** représentant respectivement le Ministère de l'Agriculture et le Ministère des Finances), l'accord du Commissaire du Gouvernement de l'Agriculture valant **autorisation d'exploiter**, si cette dernière s'avère nécessaire.

**À travers l'ensemble de ces démarches, la Safer accompagne votre projet et permet son aboutissement dans les meilleurs délais.**